



MODIFICATIONS DES RENCONTRES

Besançon, le 24 août 2026

Madame, Monsieur,

Comme lors des précédentes saisons, la modification des rencontres (heure, date et/ou installation) se fera **directement** via Footclubs pour toutes les rencontres gérées par le district : critères, championnats, coupes.

Objectif

- Cet outil a pour but de faciliter les démarches de modifications de rencontres. En effet, vous pourrez consulter le statut des diverses demandes de changement d'installation, date ou horaire directement via footclubs.

Délai de demande de modification

IMPORTANT: Les terrains et horaires définitifs sont ceux qui paraissent « SUR INTERNET <https://doubs-territoire-de-belfort.fff.fr/> » le mercredi à 12h00, 11 jours avant la rencontre ; ex : journée du dimanche 24 septembre, horaires définitifs internet mercredi 13 septembre 12h00.

Avec le système de modification des rencontres par le biais de FOOTCLUBS, les délais afin d'introduire les demandes sont différents selon les compétitions, et les catégories.

FOOTBALL SENIORS

- demande de modification par le biais de FOOTCLUBS, jusqu'au mardi 24h, demande qui devra être confirmée via FOOTCLUBS par l'adversaire dans le même délai.

FOOTBALL JEUNES A 11 (U14 U15 U17 U18)

- demande de modification par le biais de FOOTCLUBS, jusqu'au mardi 24h, demande qui devra être confirmée via FOOTCLUBS par l'adversaire dans le même délai.

FOOTBALL ANIMATION

- demande de modification par le biais de FOOTCLUBS, jusqu'au jeudi 12h, demande qui devra être confirmée via FOOTCLUBS par l'adversaire dans le même délai.

Aucune modification ne sera réalisée après les délais impartis à chacune des catégories.

3- Conditions

- Si une demande est déjà émise sur une rencontre, aucune autre ne pourra être sollicitée sur cette même rencontre tant que le statut de la demande n'est pas refusé (par le club adverse), homologué ou non homologué (par les services administratifs du district).

- Il est bien entendu que seul le club recevant est autorisé à réaliser une demande de changement d'installation.

4- Suivi des demandes

- Pour toute demande, le club adverse reçoit une notification via footclubs et un mail l'informant de la demande de modification. Une fois l'accord délivré par ce dernier (sauf pour le changement d'installation où l'accord de l'adversaire n'est pas nécessaire), le district homologuera ou non la modification. Ainsi, la modification sera considérée **officielle** seulement lorsqu'elle apparaîtra comme « **Homologuée par le district Doubs Territoire de Belfort** ». Dans tout autre cas, le lieu, l'horaire et la date initiale restent en vigueur.

Introduire une demande

- Se connecter à Footclubs
- Menu > Epreuves Championnats et Coupes > Compétitions officielles
- La nouvelle interface s'ouvre
- Cliquer sur rencontres et rechercher la rencontre concernée puis cliquer dessus
- En haut de page sous les logos des clubs, vous avez un espace DATE/HEURE/INSTALLATION - En bout de ligne, se trouve un bouton bleu DEMANDER où vous pouvez alors saisir la demande
- La demande de modification à valider par le club adverse se trouve alors dans NOTIFICATIONS sur la gauche de l'écran

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations les meilleures.

**La Directeur Administratif,
J. POBELLE**